



Cursus Licence-DNSPM

Direction d'ensemble instrumental

Année 1

UE	Semestre 1	Semestre 2	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
	Méthodologie (UDS)			
UE 2 : Disciplines fondamentales	Analyse et réduction (ASMS)	Analyse et réduction (ASMS)	3	3
	Direction d'ensemble vocal (ASMS)	Direction d'ensemble vocal (ASMS)		
UE 3 : Pratique musicale	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	12	6
	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique savante moderne et contemporaine (UDS)	Histoire de la musique romantique (UDS)	4	6
	Ecriture et harmonie au clavier (ASMS)	Ecriture et harmonie au clavier (ASMS)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Orchestration et arrangement (ASMS)	Orchestration et arrangement (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	4	6
	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)		
	Informatique musicale (ASMS)	Informatique musicale (ASMS)		
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg

Votre contact :

Thibaut Gindensperger
Assistant administratif

+33 (0)3 68 98 60 73
thibaut.gindensperger@hear.fr



Cursus Licence-DNSPM

Direction d'ensemble instrumental

Année 2

UE	Semestre 3	Semestre 4	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
UE 2 : Disciplines fondamentales	Analyse et réduction (ASMS)	Analyse et réduction (ASMS)	3	3
	Direction d'ensemble vocal (ASMS)	Direction d'ensemble vocal (ASMS)		
UE 3 : Pratique musicale	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	12	6
	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique classique (UDS)	Histoire de la musique de la Renaissance (UDS)	4	6
	Ecriture et harmonie au clavier (ASMS)	Ecriture et harmonie au clavier (ASMS)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Orchestration et arrangement (ASMS)	Orchestration et arrangement (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	4	6
	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)		
	Musique mixte ou Informatique musicale (ASMS)			
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg

Votre contact :

Thibaut Gindensperger
Assistant administratif

+33 (0)3 68 98 60 73
thibaut.gindensperger@hear.fr



Cursus Licence-DNSPM

Direction d'ensemble instrumental

Année 3

UE	Semestre 5	Semestre 6	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
UE 2 : Disciplines fondamentales	Analyse et réduction (ASMS)	Analyse et réduction (ASMS)	3	3
	Direction d'ensemble vocal (ASMS)	Direction d'ensemble vocal (ASMS)		
UE 3 : Pratique musicale	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	Direction d'ensemble instrumental et séminaires (ASMS)	12	6
	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)	Expression corporelle (danse, théâtre, conscience corporelle) (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique baroque (UDS)	Histoire de la musique du Moyen-Âge (UDS)	4	6
	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Orchestration et arrangement (ASMS)	Orchestration et arrangement (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	Séminaires (management des ensembles, psychologie de groupe, technique Alexander) (ASMS)	4	6
	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)	Formation au DE ou piano ou pratique vocale (ASMS)		
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg